

**Parrainez un étudiant de 3ème année  
et validez en 2 entretiens son projet professionnel et son plan d'action de recherche d'emploi.**

## ■ L'OBJECTIF

L'étudiant doit présenter son projet professionnel à son parrain et l'argumenter. Il devra notamment :

- Démontrer la cohérence de son parcours de formation et de ses choix d'apprentissage avec son projet professionnel
- Présenter ses objectifs professionnels et son plan d'action pour la recherche de son 1er emploi.

## ■ CONCRETEMENT...

Le « Professional Project Evaluation » (PPE) se réalise en 2 étapes, soit deux échanges / entretiens de 30 minutes par téléphone, mail, skype ou en face à face. L'étudiant envoie un document (Road Book) à son parrain avant chaque échange. Ces échanges sont l'occasion de « feed-back » et de conseils de la part du parrain.

### ➔ Etape 1 :

L'étudiant envoie à son parrain un support explicatif présentant son projet professionnel (Road Book 1ère partie), sa réflexion et son parcours depuis la 1ère année : comment a-t-il choisi son secteur d'activité en 1ère année, le type d'entreprise, comment a-t-il sélectionné sa fonction en seconde année, son choix de cours de spécialisation, de stages, de séjour à l'étranger, comment a-t-il réajusté son projet au fil de ses expériences, de ses stage, etc. ?

*Road Book à transmettre par l'étudiant au parrain et échange à réaliser avant fin décembre 2011.*



### ➔ Etape 2 :

L'étudiant présente sa stratégie et son plan d'action pour faire aboutir ce projet professionnel et décrocher son premier emploi (Road Book 2ème partie).

*Road Book à transmettre par l'étudiant au parrain et échange à réaliser avant fin mai 2012.*



Une fois les 2 étapes réalisées, un document d'évaluation est à remplir par le parrain et à transmettre à l'ESC Rennes.

## ■ CONDITIONS REQUISES POUR ETRE PARRAIN

- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle,
- Envoyer un CV accompagné de [la Fiche Parrain complétée](#) à : [Géraldine Gauthier \(geraldine.gauthier@esc-rennes.fr\)](mailto:geraldine.gauthier@esc-rennes.fr) avant le 20 octobre 2011, en précisant le nombre d'étudiants que vous acceptez de parrainer (2 minimum)

**Vous recevrez une réponse de validation dans les jours qui suivent.**

Affectations des étudiants fin octobre 2011, et dans la mesure du possible, en fonction de leur projet professionnel, en adéquation avec le profil de leur parrain.

## ■ CONSEIL

Nous vous conseillons de parrainer plusieurs étudiants : en suivre plusieurs permet en effet de mieux les situer les uns par rapport aux autres, et d'être mieux à même de comparer leur présentation / projet et leur argumentaire, et par conséquent d'être plus juste en terme d'approche et d'évaluation.